

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi sept mars à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, Maire.

Date de la convocation : Jeudi 29 février 2024

Etaient présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	Maire	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1^{er} adjoint	Mme	FROGIER	Vaea	Conseillère municipale
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2^{ème} adjoint	M.	TOFILI	Raphaël	Conseiller municipal
M.	PELAGE	Maurice	3^{ème} adjoint	M.	GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
M.	RIVIERE	Elizabeth	4^{ème} adjoint	M.	N'GUELA	Carl	Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	5^{ème} adjoint	Mme	POIA	Ivy	Conseillère municipale
Mme	WEDE	Sabrina	6^{ème} adjoint	Mme	MOREAU	Laure	Conseillère municipale
M.	BAUDRY	Michel	7^{ème} adjoint	Mme	JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
Mme	BOLO	Valérie	8^{ème} adjoint	M.	LELONG	Mickaël	Conseiller municipal
M.	PAAGALUA	Lionel	9^{ème} adjoint	M.	PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
Mme	FILIMOHAAU	Marguerite	Conseillère municipale	M.	BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal
Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale	M.	PIDJOT	Romuald	Conseiller municipal
M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal	Mme	TOUTIKIAN-BLONDEEL	Emiliana	Conseillère municipale
Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale	M.	SAO	Pétélo	Conseiller municipal

Représentés :

Mme Elodie FERRALI (procuration donnée à M. Lionel PAAGALUA)
 M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Marguerite FILIMOHAAU)
 Mme Nadine JALABERT (procuration donnée à Mme Rusmaeni SANMOHAMAT)
 Mme Fémia MOTUHI (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à M. Raphaël TOFILI)
 M. Georges TARAHAU (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)
 Mme Catherine KRIVOBOK (procuration donnée à M. Mathieu GOYON)

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	28
Nombre de votants	:	35

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.

Monsieur Jean-Jacques AFCHAIN est désigné secrétaire de séance.

Contre :

Groupe « Générations Mont-Dore » : Mme Ivy POIA, Mme Laure MOREAU, Mme Nina JULIÉ, M. Mickael LELONG, M. Frédéric PARENT.

Abstention :

Liste « Tous pour notre Mont-Dore » : M. Petelo SAO.

N° d'ordre : 14
Date de mise en ligne : 12 MAR. 2024

DELIBERATION N° AS /24/III

APPROUVANT LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE ORDURES
MENAGERES DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 07 mars 2024,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n°10/24/III du 07/03/2024 approuvant le budget primitif du budget annexe
Ordures Ménagères 2024,

Vu la note explicative de synthèse n°04/2024 du 29 février 2024,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale
et des développements économique et numérique, en date du 22 février 2024, et après en avoir
délibéré,

DECIDE :

Article 1 : Sont approuvées les modifications des autorisations de programmes listées ci-
dessous dont les fiches individuelles sont annexées à la présente délibération.

N°	Intitulés
	APCP MODIFIÉES
7224	QAV NORD CA 2024/2027

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal
administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa
publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique
« Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au
registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la
province Sud et publiée sous format électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 07 MARS 2024

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Jean-Jacques AFCHAIN

Eddie LECOURIEUX



Ampliations :

Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
Direction des finances et de l'informatique (SF)
Secrétariat général (SAG : registre et publication)

AP 7224 - QAV NORD

APCP créée au CM du 14/12/2023

AUTORISATION DE PROGRAMME n° 7224						
INTITULE : QAV NORD CA 2024/2027						
Historique des délibérations : Délibération initiale : CM du 14/12/2023 Délibération modificatives :						
Libellé	Coût prévisionnel	Total réalisations	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027
Dépenses d'investissement						
Opération 13721 - QAV Nord CA 2024/2027 Etudes et Travaux	97 500 000	-	2 600 000	3 900 000	52 500 000	38 500 000
TOTAL DES DEPENSES	97 500 000	-	2 600 000	3 900 000	52 500 000	38 500 000
Recettes d'investissement						
Opération 13721 - QAV Nord CA 2024/2027 État (50%) Province Sud (15%)	48 750 000 14 625 000	- -	1 300 000 390 000	1 950 000 585 000	26 250 000 7 875 000	19 250 000 5 775 000
TOTAL DES RECETTES	63 375 000	-	1 690 000	2 535 000	34 125 000	25 025 000

APCP mise à jour au BP 2024

AUTORISATION DE PROGRAMME n° 7224						
INTITULE : QAV NORD CA 2024/2027						
Historique des délibérations : Délibération initiale : 126/23/XII Délibération modificatives : BP 2024						
Libellé	Coût prévisionnel	Total réalisations	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027
Dépenses d'investissement						
Opération 13721 - QAV Nord CA 2024/2027 Etudes et Travaux	97 500 000	-	2 600 000	3 900 000	52 500 000	38 500 000
TOTAL DES DEPENSES	97 500 000	-	2 600 000	3 900 000	52 500 000	38 500 000